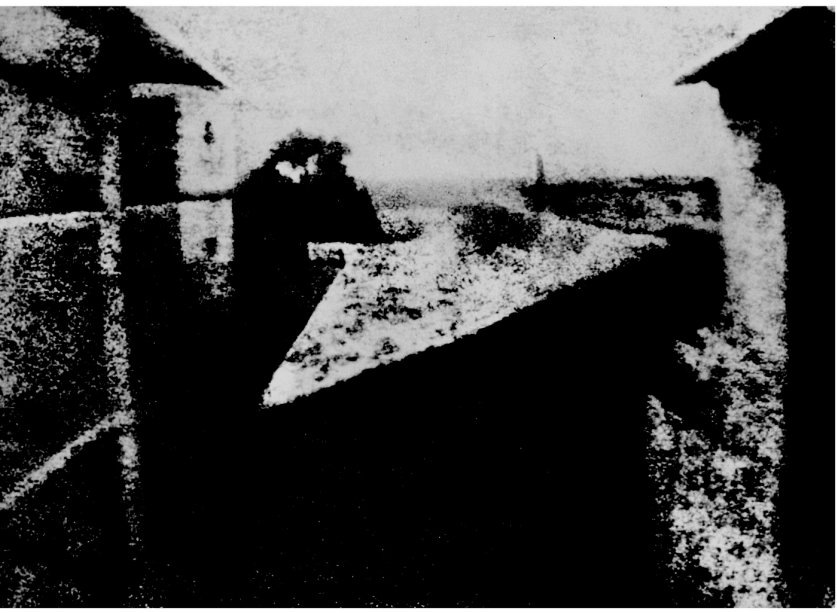


« ... où l'Architecture rencontre la Photographie. »

Une rue pour la Photographie aux racines de son existence à Saint-Loup de Varennes en Bourgogne



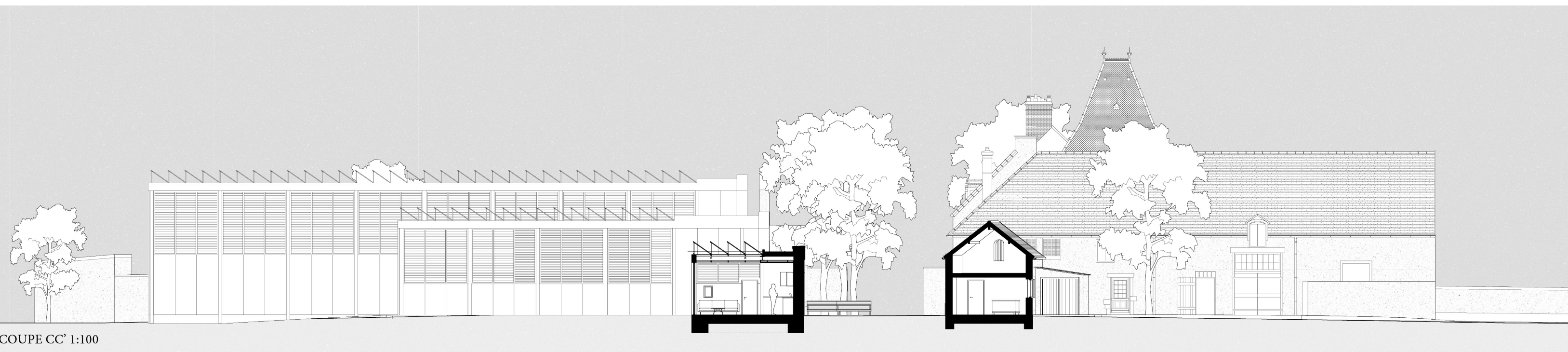
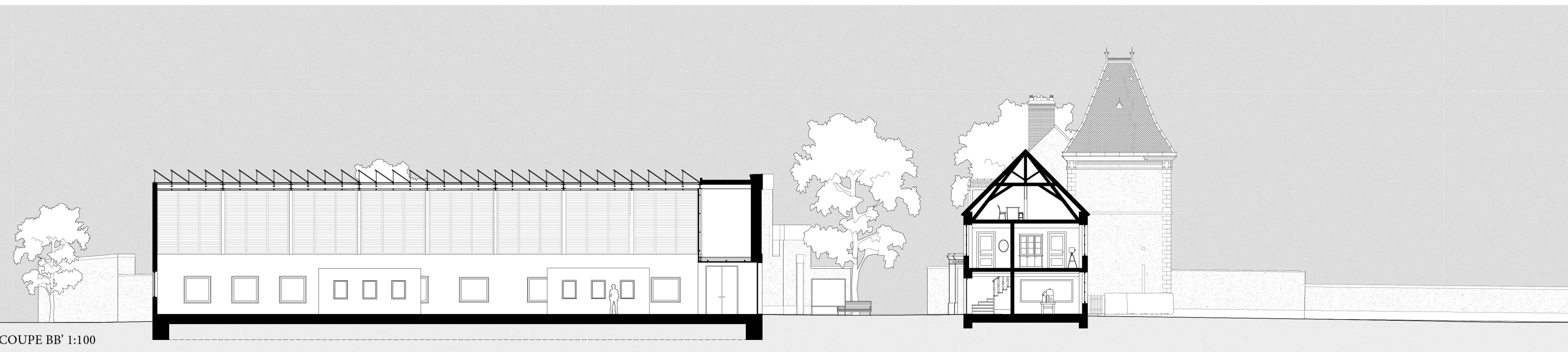
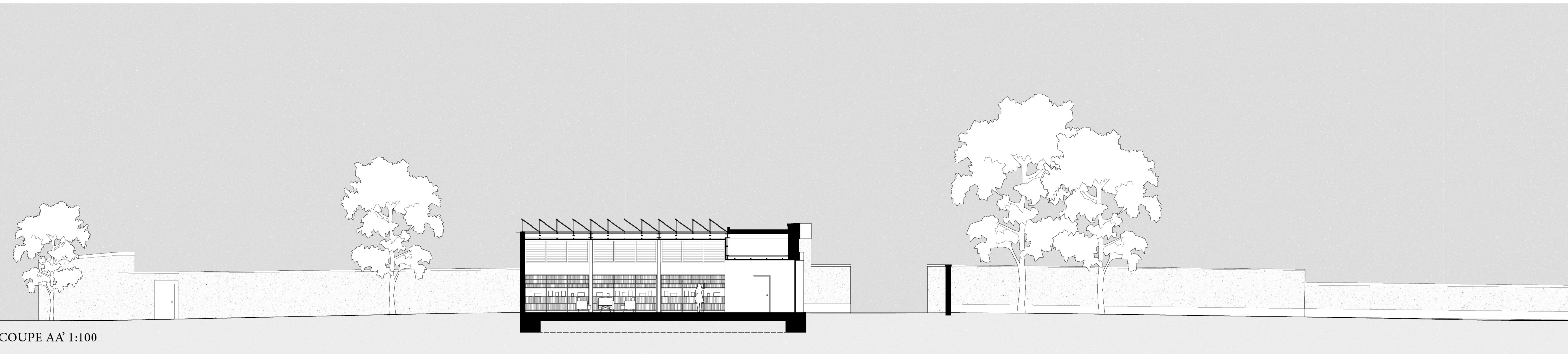
Le Point de Vue du Gras est le premier visage connu de la photographie qui en parvint jusqu'à nous. Elle représente la simple vue depuis la fenêtre de son inventeur, Nicéphore Niépce, dans son domaine de la commune de Saint-Loup de Varennes en France au cours de l'été 1827. Comme l'image, la maison a elle aussi traversé le temps et il est même possible aujourd'hui de la visiter chaque été. Comment faire pour revaloriser aujourd'hui le site qui détient une symbolique forte, mais qui souffre de sa situation marginale dans une petite commune provinciale française ?

Le projet répond au domaine du Gras en créant un espace sous la forme d'une rue/plaça. A l'aide d'une nouvelle façade continue qui reprend l'axe du mur d'enceinte de la propriété existante, un espace interstitiel se crée.

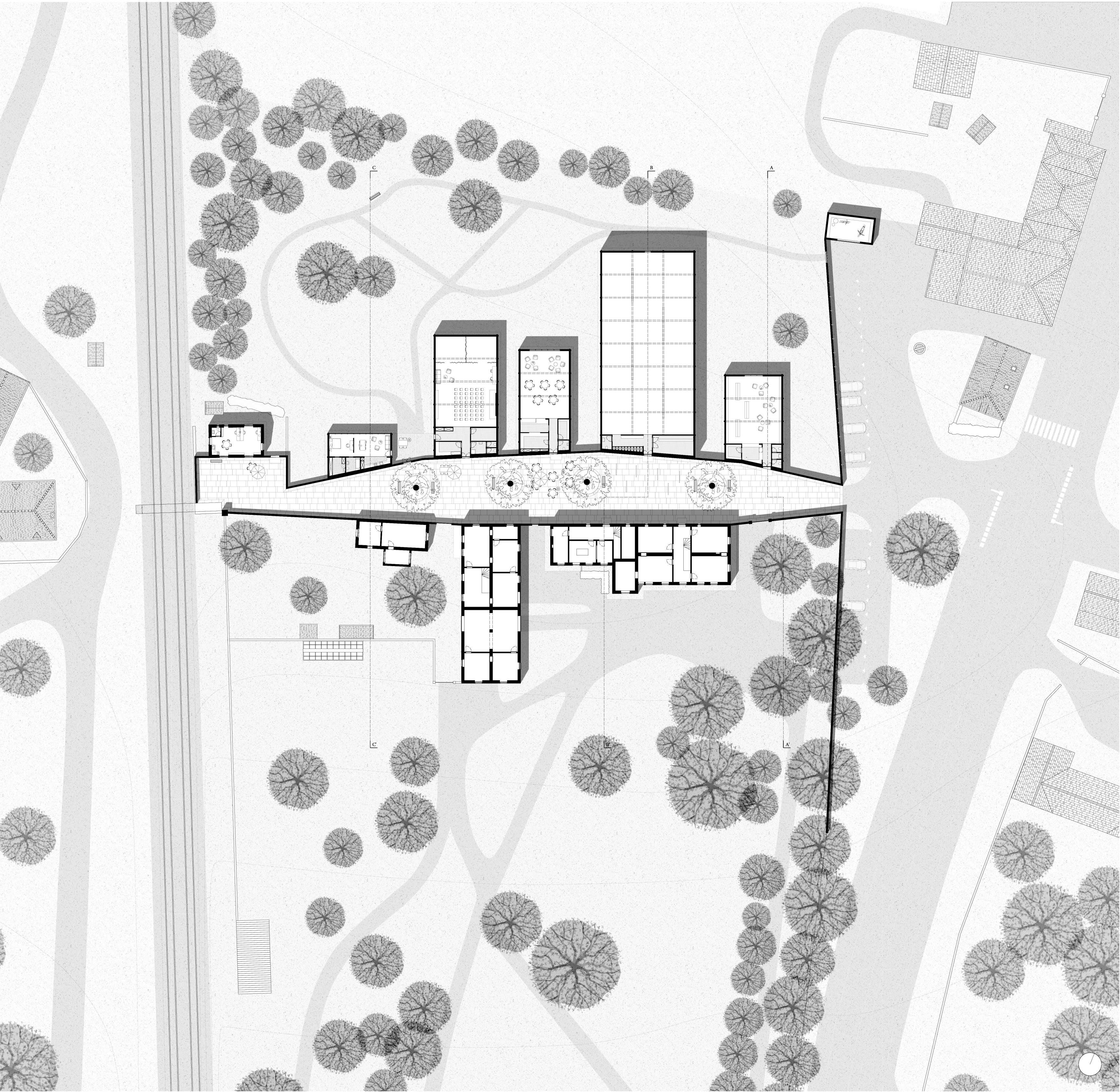
Les différents programmes s'enchaînent en plusieurs volumes distincts qui viennent se rattacher au mur d'enceinte du nouveau complexe construit. Génératrice de l'espace central et musée, la nouvelle façade abrite en son cœur un accueil/librairie, une salle d'exposition, un restaurant/buvette ainsi que deux espaces dédiés à un artiste, un logement et une salle polyvalente. Le site a été le témoin des premiers instants de la photographie et continue à témoigner de la création et la recherche autour de celle-ci.



PLAN DE SITUATION 1:2000



ELEVATION EXISTANT 1:100



PLAN RUE 1:200

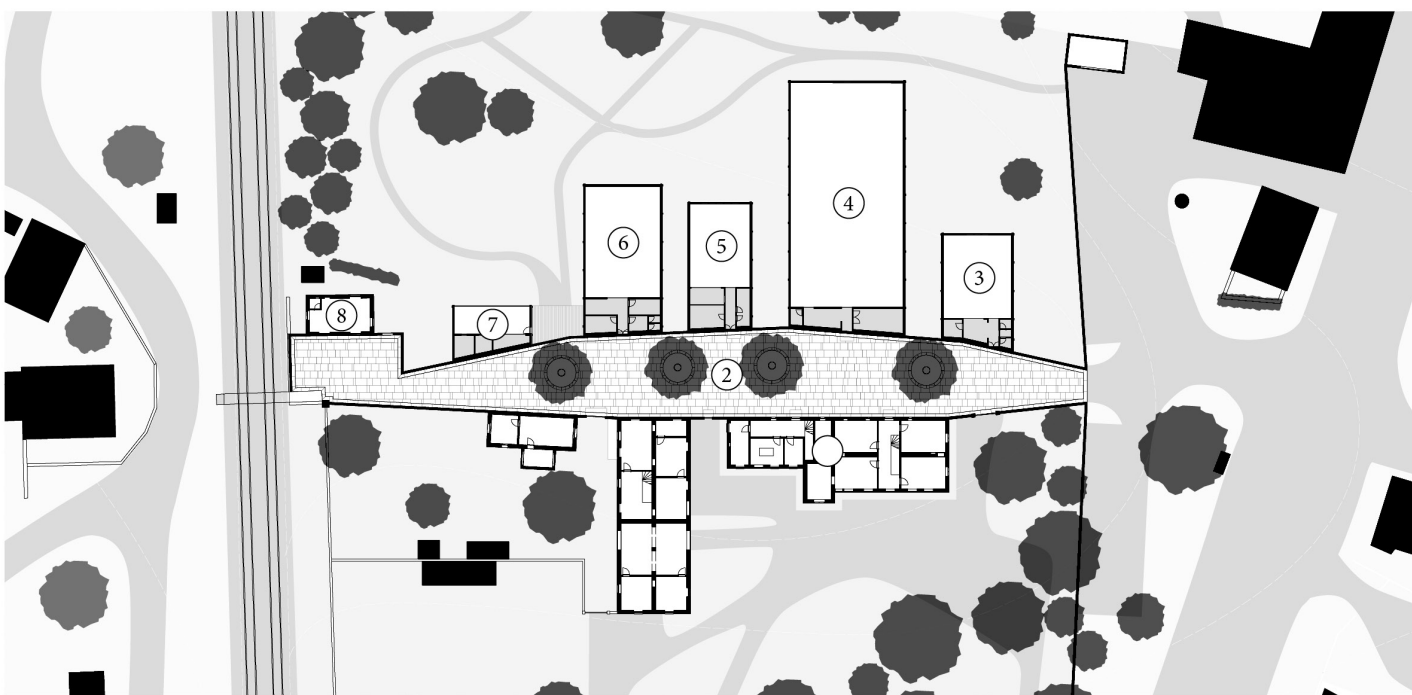
REPARTITION PROGRAMMATIQUE

1. Domaine du Gras, Ancienne propriété de Nicéphore Niépce
2. Rue Nicéphore Niépce
3. Accueil / Librairie
4. Salle d'exposition
5. Restaurant
6. Studio / Workshop artiste
7. Logement pour artiste
8. Administration

La rencontre de la géométrie du mur ainsi que celle des différents volumes crée des espaces résiduels qui permettent de contenir les différents services et la technique tout en préservant un volume pur pour les programmes principaux. Ce principe est appliqué à tous les différents programmes et permet la flexibilité nécessaire pour leur bonne utilisation.

Au niveau construit, le mur en maçonnerie se double au niveau des bâtiments afin d'y intégrer l'isolation. Le reste du volume est construit avec un squelette en métal habillé en bois et vient s'intégrer dans l'épaisseur, crée par la surimpression de maçonnerie.

Pour un contrôle maximal de la lumière, le plafond est construit de trois couches de verre diffusant avec une compensation possible avec des lumières artificielles dans l'épaisseur de celui-ci. Les façades donnant sur les côtés sont constituées de persiennes en bois rotatives afin de pouvoir régler la luminosité.



COUPE/PLAN CONSTRUCTIVE 1:50

ELEVATION PROJET 1:100